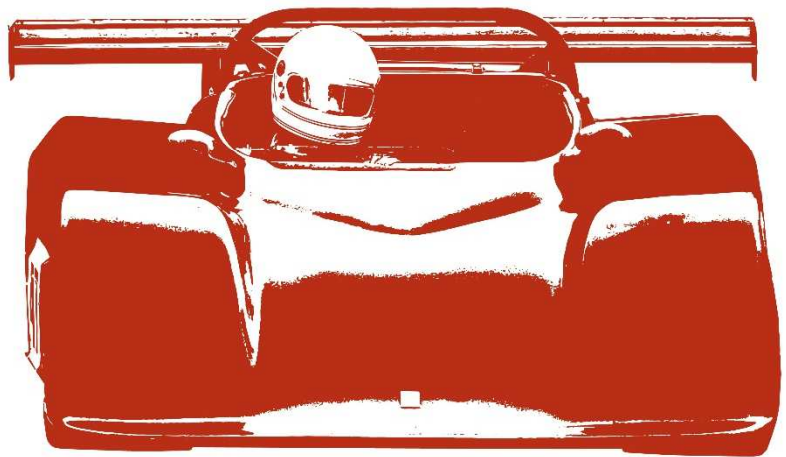


PUJADA ARINSAL



RÈGLEMENT (FR)

ANDORRA LEGEND FESTIVAL

COURSE DE CÔTE ARINSAL

08.09.10 / 06 / 2018

RÈGLEMENT · ANDORRA **LEGEND** FESTIVAL

ÉPREUVE	DATE	AUTORISATION
ANDORRA LEGEND FESTIVAL <i>Course de côte Arinsal / Trophée Joan Vinyes</i>	08,09,10 / 06 / 2018	ACA_P_01_2018

Andorra Legend Festival n'est pas une épreuve de vitesse et donc n'est pas soumis à des règlements sportif ou technique.

ORGANISATEUR ET SECRÉTAIRE DE L'ÉPREUVE

Secrétariat de l'épreuve jusqu'au 07/06/18 de 09:00h à 19:00h:

Organisateur: **Automòbil Club d'Andorra**
Adresse: c/Babot Camp, 13
Ville: AD500 Andorra La Vella
Téléphone: + (376) 803 400
Fax: + (376) 822 560
E-mail: esportiva@aca.ad
Web: www.pujadaandorra.com / www.aca.ad

Secrétariat de l'épreuve dès le 08/06/18 à 12:00h jusqu'au 10/06/18 à 15:00h:

Lieu: Hotel Patagonia
Adresse: Ctra de Comallemple s/n, Arinsal (La Massana)
Téléphone: + (376) **344 375**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Épreuve de montagne d'exhibition sur une route fermée et **sans chronométrage ni classements** pour des véhicules **historiques de compétition** de Montagne, Rallye ou Circuit.

Qu'est-ce que l'Andorra Legend Festival ?

Il s'agit d'un weekend de rencontre de pilotes et machines, dans une ambiance amicale et sans la pression de la compétition ni des règlements techniques. Une épreuve pour conduire à la vitesse que les pilotes préfèrent et sentent la plus sûre, sur un tracé de montagne tout à fait sécurisé.

PROGRAMME

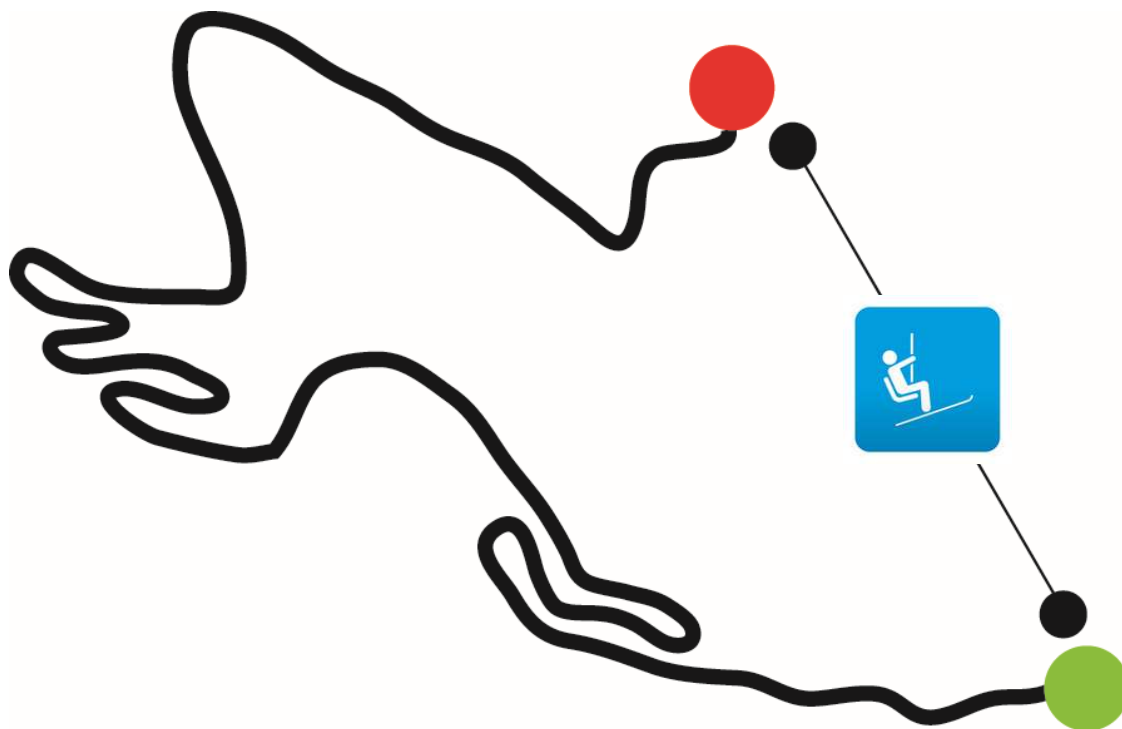
Ouverture des inscriptions	01/04/18	09.00h
Clôture des inscriptions	31/05/18	
Présentation de l'épreuve	05/06/18	17.00h
Publication de la liste d'inscrits	07/06/18	19.00h
Vérifications administratives	08/06/18	16.00h à 19.30h
Révisions techniques		16.30h à 20.00h
MONTÉES 1-2-3-4	09/06/18	11.30h/13.20h/15.20h/17.05h
DESCENTE 1· Super Stage		17,30h
Parc fermé d'exposition		18.00h
Remise des trophées « Joan Vinyes »		18.30h
Fête Andorra Legend Festival		19.00h à 21,00h
MONTÉES 5-6-7	10/06/18	09.55h/12.00h/13.45h
Remise des prix du Championnat de France		14.30h



RÈGLEMENT · ANDORRA **LEGEND** FESTIVAL

DESCRIPTION DU TRACÉ

Emplacement :	CS-520	Crta. de Comallemple · Arinsal · La Massana
Distance totale :	4 100 km	
Sortie :	km 0,300	42° 34' 38" N / 1° 28' 47" E
Arrivée :	km 4 400	42° 34' 24" N / 1° 28' 17" E
Hauteur de la sortie :	1.535 m	
Hauteur de l'arrivée :	1.907 m	
Dénivellation :	372 m	
Pente moyenne :	8,90 %	



PARTICIPANTS

Majeurs de 18 ans avec permis de conduire en vigueur.

VÉHICULES AUTORISÉS

Véhicules historiques de compétition originaux ou répliques avec homologation FIA de Montagne, Rallye ou Circuit, fabriqués jusqu'au 31/12/1992.

D'autres véhicules plus modernes, avec un palmarès de compétition qui soit d'intérêt pour l'évènement.

CATÉGORIES DES VÉHICULES

Original	Véhicules historiques originaux (en éléments techniques, de sécurité et décoration)
Slow 1	Répliques de véhicules historiques (<i>en éléments de sécurité et décoration</i>)
Slow 2	Véhicules historiques avec des modifications

L'organisateur donnera la priorité aux inscriptions dans cet ordre jusqu'à un maximum de **30** véhicules.

RÈGLEMENT · ANDORRA **LEGEND** FESTIVAL

DEMANDE D'INSCRIPTION

Formulaire disponible sur : www.pujadaandorra.com

La demande d'inscription ne sera pas acceptée si les droits d'inscription ne sont pas adjoints.

Les droits d'inscription seront remboursés si :

- Les inscriptions sont refusées
- L'épreuve est annulée

À toutes ces normes, pour le fait d'être inscrits à l'épreuve, sont soumis les participants/concurrents et ils reconnaissent sa connaissance de même que les membres de son équipe. Les concurrents/pilotes qui formalisent l'inscription de l'épreuve réglée par le présent Règlement Particulier, déclarent qu'ils participent à cette épreuve à ses risques et périls. Ils ne feront pas responsables les Organisateurs, les Officiels ou l'ACA de n'importe quel accident ou lésion arrivés pendant l'épreuve, de même ils les excluront de toute responsabilité, et ils renoncent à ne formuler aucune réclamation contre eux.

DROITS D'INSCRIPTION

Chaque participant : **170 €** Avec la publicité de l'organisateur
340 € Sans la publicité de l'organisateur

Sur : www.pujadaandorra.com / www.aca.ad

VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Jour : Vendredi 08/06/18
Heure : **De 16.00h à 19.30h**
Lieu : Hotel Patagonia / parc de travail/ Arinsal

Documents à présenter :

1. Documentation du véhicule et/ou Passeport Technique
2. Permis de conduire en vigueur du conducteur
3. Passeport ou carte d'identité du conducteur

INSPECTION TECHNIQUE

Jour : Vendredi 08/06/18
Heure : **De 16.30h à 20.00h**
Lieu : Parking (Arinsal)

Équipement du pilote à présenter :

1. Casque homologué
2. Combinaison ignifuge (FIA)
3. Gants, cagoule, bottines et sous-vêtements ignifuges (FIA)

Points à réviser dans le véhicule :

1. Cage de sécurité et ancrage à la carrosserie
2. Coupe-circuit de la batterie intérieur et extérieur
3. Système d'extinction ou extincteur de minimum 2 kg facilement accessible
4. Sièges type baquet et son ancrage à la carrosserie
5. Ceintures de sécurité type harnais de minimum 4 points d'ancrage.

L'organisation peut refuser un participant ou un véhicule qui ne respecte pas les conditions requises dans les vérifications administratives ou techniques.



RÈGLEMENT · ANDORRA **LEGEND** FESTIVAL

CLASSEMENTS

Épreuve sans chronométrage, non compétitive et sans classements.

TROPHÉES

Trophée « Joan Vinyes » pour tous les participants.

RÉCLAMATIONS ET APPELS

Les réclamations ne sont pas permises ; les décisions du responsable de l'organisation sont sans appel.

ASSURANCES

L'organisateur souscrira une assurance d'un jour pour dommages personnels pour chacun des pilotes participants.
Chaque participant est le seul responsable des dommages causés à ses véhicules pendant l'épreuve, en aucun cas il sera la responsabilité de l'organisateur.
L'organisation souscrira une assurance de responsabilité civile pour dommages matériels et au tiers.

PANNEAU OFFICIEL D'AFFICHAGE

www.pujadaandorra.com / www.aca.ad

ORGANISATION

Comité Organisateur	Conseil Directif de l'Automòbil Club d'Andorra.
Responsable d'organisation	Mr Sasplugas Toti
Délégué ACA	Mr Marot Denis
Secrétaire d'Organisation	Mme Rayo Alicia / Mme López Berta
Directeur de Course	Mr Gomà Jordi
Directeur Adjoint	Mr Ribolleda Andreu

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉPREUVE

Reconnaisances

Sont autorisées les reconnaissances, avec des véhicules de série avec un permis de circulation et une assurance en vigueur, respectant strictement les normes de circulation et les limites de vitesse.

Briefing

Le Directeur de Course effectuera, s'il le faut, une réunion informative pour les participants à l'heure indiquée sur le Panneau d'Affichage. Ils ont tous l'obligation d'y assister et de rester pendant toute la durée de la réunion.

Ordre de sortie

La sortie est établie suivant le numéro de dossard en ordre inverse.
Les véhicules doivent être placés l'un derrière l'autre dans la zone de présortie au moins 5' avant de prendre la sortie.



RÈGLEMENT · ANDORRA **LEGEND** FESTIVAL

Intervalle de sortie

Chaque 30", par indication du commissaire de sortie.

Interruption de l'épreuve

Dans le cas qu'il soit nécessaire d'interrompre l'épreuve, par des causes de force majeure, comme l'obstruction de la piste due à un accident ou à cause des conditions atmosphériques ou autres raisons qui empêcheraient la continuation de la course, le drapeau rouge indiquera cette situation. Les participants devront suivre les instructions des commissaires de piste.

Panne pendant la course de côte

Si à cause d'un accident sans conséquences évidentes ou d'une panne mécanique, un participant est obligé de s'arrêter dans le tracé, sans entraver le passage des autres participants et sans représenter un danger pour lui-même, les Commissaires de Piste signaleront sa situation avec les drapeaux jaunes. Les autres participants continueront leur course sans s'arrêter.

Parc de travail

Les équipes sont obligées de respecter les espaces utilisés comme parc de travail, il n'est pas possible d'effectuer des réparations en dehors du parc.

